

Le jugement

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Cote**b037_f0834**

Source**Boite_037-42-chem** | [Langage et expression.](#)

Langue**Français**

Type**FicheLecture**

Relation**Numérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730**

Références éditoriales

Éditeur**équipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).**

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).
Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 26/03/2020 Dernière modification le 23/04/2021

Phéno. c. ^{BB} VI. B. A propos du Bien et du Mal,
envisagés d'abord c/ eux-mêmes, puis c/ objets de jug^{mt} pour
la conscience

"Mais la ess. de soi est en outre le rapport de sa
pure ess. avec sa conscience effective, de l'unité-jurid.
avec l'unité objective: elle est essentiellement le jug^{mt}"
(II p 61.)

Idem. sur le m^{me} sujet: par le jug^{mt} la ess. réalise
effectivement les 2 moments qu'elle juge c/ Bien ou Mal (voir
de l'él^é riche):

"Elle [la ess.] est l'esprit effectif des essences objectives
et le jug^{mt} est la démonstration en elles de son pouvoir,
pouvoir qui les fait ce qu'elles sont en soi." II. p 63.

φ de la religion. "Ce n'est ni la ^{proposition} ~~jug^{mt}~~ que la vérité se
laisse exprimer." (φ de la religion. III. se expr^{se} φ de
l'ind^é de 4)

"La proposition en forme de jug^{mt} n'est ni destinée à exprimer
les vérités spéculatives. En se rendant compte de cet
état de chose, on devra écarter tout des erreurs et événements
spéculatifs."

(Logique I. sect. Ann. 2)



voir? l'él^é dans l'Exposition (I p 36)

qui ajoute que par Hegel la vérité que est / une? qui a l'ess.
spéculative, cf Aufhebung, Grund (et de Hegel mais de
la Logique I. Aufhebung des Wandels. Ann.)

